

Communiqué de presse

**Création de l'association CH(S)OSE :
Pour un accès effectif à la vie affective et sexuelle des personnes en
situation de handicap**

L'association CH(S)OSE a été créée le 5 janvier 2011 à l'initiative du Collectif Handicaps et Sexualités (CHS).

Parce que le CHS OSE, l'association a pour objectif de militer en faveur d'un accès effectif à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, notamment à travers la création de services d'accompagnement sexuel.

L'association souhaite fédérer des personnes morales et physiques (personnes en situation de handicap, professionnels, etc.) autour des orientations et des actions du CHS et soutenir la création de dispositifs associatifs ou publics concernant la vie affective et sexuelle des personnes majeures en situation de handicap.

Pour CH(S)OSE, un service d'accompagnement sexuel doit être un service d'information, de mise en relation et d'aide à la formulation de la demande de la personne en situation de handicap avec l'assistant sexuel. L'assistance sexuelle telle qu'elle est déjà en usage dans de nombreux pays (plus particulièrement dans les pays du Nord de l'Europe, aux Etats-Unis et en Israël) consiste à prodiguer, dans le respect, une attention sensuelle, érotique et/ou sexuelle à une personne en situation de handicap ou à permettre – à leur demande – l'acte sexuel à deux personnes qui ne peuvent l'accomplir sans aide.

Lors de l'assemblée constitutive du 5 janvier dernier, le conseil d'administration et le bureau ont été élus à l'unanimité. Le bureau est constitué de 3 personnes morales et 2 personnes physiques :

Présidente :	Mme Pascale Ribes, représentant l'APF ;
Vice-président :	M. Marcel Nuss ;
Secrétaire :	M. Louis Bonet, représentant le GIHP ;
Secrétaire-adjoint :	M. Jean-Pierre Ringler, représentant la CHA ;
Trésorière :	Mme Catherine Deschamps.

Informations complémentaires et adhésions : chs.ose@gmail.com

Qu'est-ce que le CHS ?

Le CHS (Collectif Handicaps et Sexualités) a été créé le 7 mars 2008 pour échanger et construire avec les personnes handicapées concernées et les pouvoirs publics, des propositions d'actions pour une meilleure prise en compte de la vie intime, affective et sexuelle des personnes handicapées. Le collectif est composé de l'AFM (Association Française contre les Myopathies), de l'APF (Association des Paralysés de France), de CHA (Coordination Handicap Autonomie), du GIHP (Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées physiques) et d'Handicap International.

Contacts presse:

APF - Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37

CHA - Jean-Pierre Ringler : 06 14 09 15 69

GIHP - Christelle Le Cloarec : 01 43 95 66 36